



ICRA

**INSTITUT CANADIEN
DE LA RETRAITE ET DES
AVANTAGES SOCIAUX**

Lignes directrices et formulaire pour le Panthéon de l'ICRA

Objectif de cette reconnaissance

Le Panthéon de l'ICRA a été créé en 2011 pour célébrer l'histoire de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA) et reconnaître les personnes qui ont été des leaders clés au sein de l'organisation au fil des ans. Il s'agit d'un moyen de reconnaître et d'honorer les membres de l'ICRA, anciens et actuels, qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'Institut et qui, sans eux, l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux ne serait pas reconnu pour sa présence en matière d'éducation et de réseautage à travers le Canada. Le changement de lignes directrices pour le Panthéon de l'ICRA a eu lieu en 2025.

Critères de mise en nomination

Les membres actuels et passés qui :

- Ont eu un impact transformationnel et/ou substantiel, positif et mesurable sur l'organisation au niveau national et/ou dans une ou plusieurs régions sur plusieurs années ;
- Sont resté engagé auprès de l'ICRA pendant une période d'au moins cinq ans ;
- Ont joué un rôle de leader et/ou un rôle exceptionnel - de manière formelle ou informelle - au sein d'un ou de plusieurs groupes de l'ICRA (par exemple, comités, conseil régional, conseil d'administration national).

Processus de mise en nomination

- Les nominations peuvent provenir de n'importe quelle région de l'ICRA ;
- Les candidatures doivent être soutenues par au moins deux membres de l'ICRA pour être prises en considération ;
- Les nominations seront acceptées tout au long de l'année et les prix seront décernés en fonction de l'évaluation ;
- Les lauréats seront présentés lors du FORUM de la conférence nationale de l'ICRA, en guise de récapitulation et de reconnaissance de fin d'année ;
- La reconnaissance de lauréats au sein du Panthéon peut être décernée à titre posthume ;
- Ce prix est destiné à être décerné une seule fois dans la vie d'un membre.

Processus de sélection

- Les nominations seront d'abord présentées au Comité de l'expérience des membres et des bénévoles de l'ICRA, qui les examinera lors de chaque réunion trimestrielle ;
- Les recommandations pour l'intronisation au Panthéon de l'ICRA seront sélectionnées par consentement unanime du Comité de l'expérience des membres et des bénévoles. Ces recommandations seront ensuite transmises au conseil d'administration de l'ICRA pour approbation officielle ;
- L'attribution du prix sera déterminée uniquement sur la base des informations fournies dans le formulaire de nomination ;
- Il n'y aura pas de nombre maximum de personnes reconnues chaque année ;
- Les lauréats seront sélectionnés par un vote majoritaire du conseil d'administration lors de ses réunions trimestrielles ;
- Le processus de sélection restera confidentiel.



ICRA

**INSTITUT CANADIEN
DE LA RETRAITE ET DES
AVANTAGES SOCIAUX**

Formulaire de nomination au Panthéon de l'ICRA

NOM CANDIDAT(E)	Poste et organisation	Numéro de Membre de l'ICRA	Adresse	Numéro de téléphone et adresse courriel

NOM DU PROPOSANT				

NOM DU SECONDEUR				

DATE DE LA NOMINATION

ADHÉSION ICRA (CONTACTER LE BUREAU NATIONAL POUR VALIDER LE STATUT ET LA DURÉE DE L'ADHÉSION)

PROFIL PROFESSIONNEL (INCLURE UN LIEN VERS LE PROFIL LINKEDIN OU LE CURRICULUM VITAE DU CANDIDAT / DE LA CANDIDATE)

RAISONS DE LA NOMINATION PAR LE PROPOSANT ET LE SECOND (IMPACT DE LA CONTRIBUTION DU CANDIDAT / DE LA CANDIDATE À L'ICRA ET À NOTRE INDUSTRIE)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Veillez remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous. [Téléchargez le formulaire](#) pour avoir un aperçu des questions.

Contactez-nous par courriel membres@cpbi-icra.ca ou par téléphone au 1-888-788-3185 poste 7 pour toute question ou assistance.